EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 15/12/21
Reçu en Préfecture le : 15/12/21
ID Télétransmission :
033-213300635-20211214-120941-DE-1-1
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 14 décembre 2021
D-2021/470

Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,
M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06.

Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30,Mme CERVANTES-DESCUBES, M. BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

Excusés :

Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS

Mission Handicap et Accessibilité à la Cité. Attribution d'aides en faveur d'associations. Adoption. Attribution.

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations œuvrant dans le champ du handicap, la Ville de Bordeaux est attentive aux actions associatives mettant en œuvre des projets innovants favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Afin de sensibiliser les jeunes bordelais au handicap, l'association Différents comme tout le monde (DCTLM) propose les journées handi citoyennes aux collégiens de l'agglomération. Celles-ci leurs permettront de participer à des ateliers de mise en situation de handicap destinés à changer, s'il est besoin, leur regard sur la différence avec l'Autre.

En outre, afin de conjuguer l'inauguration du parcours sensoriel du Musée d'Aquitaine à des actions de sensibilisation autour du handicap, il a été proposé à plusieurs associations bordelaises de participer à un temps événementiel qui se déroulera les 4 et 5 décembre prochains au sein du musée.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions suivantes pour un total de 10 000,00 € répartis comme suit :

- Journées Handi-citoyennes :
- Différents comme tout le monde (500,00 €)

- Temps évènementiel Musée d'Aquitaine :
- Bordeaux Open Air : animation musicale et ateliers musicaux (6 500,00 €)
- Klaus Compagnie : démonstrations de danse handi-valide (2 800,00 €)
- Les Mains pour le dire : animation d'ateliers familles (700,00 €)

A titre d'information pour l'année 2019, Bordeaux open Air a bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à 21 847,40 €. Ce montant ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif 2021 au regard du périmètre réel des aides au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2021 et de leur valorisation actualisée.

Ces dépenses sont prélevées sur les crédits disponibles et déjà prévus au budget de l'année 2021 handicap – compte 65748 – fonction 425.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Olivier ESCOTS